aire un mauvais parti au meurtrier du loup de notre attelage M. Grégoire a l'intention de poursuivre.

Les magistrats en bloc, groupés autour du catafalque, s'avancèrent et formèrent le cercle autour du journaliste en attendant MM. Mougin et Hennion, appelés en hâte.

Aussitôt que le chef de la Sûreté arrive, M. Grégoire, lui maître de ses, lui dit : « Mon vieil Hennion, je vous certifie que je l'ai fait avec sang-froid. »

MM. Hennion et Mougin se saisirent aussitôt de M. Grégoire et l'emmenèrent, suivis de MM. Lépine et Albanel, juge d'instruction, sur ordre de la place du Panthéon. Les assistants, la première émotion calmée, poussaient des cris de mort et tentaient de déborder les agents de la Sûreté pour frapper M. Grégoire.

Cependant, MM. les docteurs Pozzi, Landouzy et M. Demange examinaient M. Dreyfus. Après un premier examen de la blessure par les deux médecins, M. Dreyfus fut conduit en sortant de dessous de la place du Panthéon. Après un pansement sommaire, il fut reconduit en automobile à son domicile.

L'attitude de M. Grégoire a produit une vive impression et un grand étonnement. Tout le monde dans la presse aussi bien que dans le monde militaire, où notre confrère était très connu et où il comptait de nombreux amis, reconnaissait sa grande courtoisie et son calme. Comme il a été mis au secret dès son arrivée du poste, on n'a pu connaître le mobile de son attentat.

Du cimetière au Panthéon

C'est clandestinement que l'on a transporté hier au soir le corps de M. Zola au Panthéon. On a pratiqué cette dépouille mortelle.

Le fourgon qui le conduisait du cimetière Montmartre à la coupole de la Montagne Sainte-Geneviève avait des allures de pompe à incendie n'en allant au feu.

Au cimetière, l'ensevelissement fut fait en présence de quelques intimes, parmi lesquels le Dr Lérel, M. Dumontier, M. Fernand Dumoulin et M. Octave Mirbeau, qui même Zola avait convoqué par erreur au cimetière au lieu de les convoquer au Panthéon. La veuve de Zola était accompagnée des deux enfants de son mari, reconnus par leur père.

A 7 h. du matin, le fourgon, précédé d'une voiture dans laquelle avaient pris place le préfet de police et M. Grillières, commissaire divisionnaire, franchissait la porte de l'avenue Rachel devant une double haie de curieux.

A ce moment, de vigoureux coups de sifflets retentirent. La foule, la foule française manifestait violemment son dégoût et son colère.

Le fourgon partit alors à fond de train. Une mêlée d'autos et de fiacres se mirent à sa poursuite.

Cette poursuite avait été prévue. A l'angle de la rue Mouffetard, une rangée de pavés avait été enlevée par l'administration prévoyante, qui avait placé des cordes en travers de la chaussée et fait organiser un service d'ordre. Grâce à cela, la voiture du préfet et le fourgon passèrent, les agents refermèrent aussitôt la brèche, tandis que les voitures s'enchevêtraient les unes dans les autres, au risque de provoquer de graves accidents.

Par la Chaussée d'Antin, l'avenue de l'Opéra, les rues de Rivoli et Saint-Martin, le fourgon qui avait même « semé » la voiture du préfet, put circuler librement sans éveiller l'attention. Mais, le pont d'Arcole franchi, au moment de s'engager rue Saint-Jacques, on le reconnut : il fut aussitôt l'objet de manifestations hostiles. En moins de rien, la voiture dans laquelle se trouvaient Mme Zola et les enfants de Zola avait rattrapé le fourgon, grâce aux couronnes qu'elle contenait, et quelques minutes après, le fourgon, forcant partout, arrivait à la place du Panthéon.

A l'intersection du boulevard Saint-Michel et de la rue Soufflot, d'importantes forces de police se tenaient prêtes à pourchasser et à disperser tous les groupes qui auraient tenté de gagner la place du Panthéon.

Sur le boulevard, en maints endroits, des bagarres ont éclaté entre étudiants des deux camps. Quelques coups de canne ont été échangés de part et d'autre, mais sans grand dommage.

Au cours de ces bagarres, une quarantaine d'arrestations ont été opérées par la police, qui a dû charger à maintes reprises.

UNE INTERPELLATION

SUR LA DÉCISION DU TRIBUNAL DES CONFLITS

M. Dessoye, député de la Haute-Marne, a l'intention d'adresser, demain vendredi, une question à M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, sur la décision prise par le tribunal des conflits dans l'affaire de l'instituteur Mortiot.

M. Dessoye a déjà eu, à ce sujet, un entretien avec le ministre de l'instruction publique, auquel il a fait part de son intention de porter à nouveau cette affaire à la tribune de la Chambre, le tribunal des conflits ayant commis, en la circonstance, une véritable confusion des pouvoirs.

La confusion des pouvoirs provient de M. Dessoye et de ses amis qui émettent la prétention de dicter les jugements aux tribunaux.

LES SÉCULARISATIONS

Mlles Jouve et Lacavalerie, anciennes religieuses sécularisées, qui dirigent actuellement l'école libre de Portets, étaient citées comparaître devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour infraction à la loi sur les Congrégations, parce qu'elles vivaient ensemble et qu'elles prenaient leur repas en commun.

La Cour d'appel a décidé, hier, ce jugement, en acquittant les deux inculpées.

PRÊTRES-OUVRIERS

On nous prie d'annoncer, et nous annonçons bien volontiers, que l'Alliance des prêtres-ouvriers expose les travaux de ses membres le lundi de la Pentecôte, à Cinèze (Indre-et-Loire). Mgr Renou, archevêque de Tours, veut bien ouvrir lui-même cette exposition, qui comprend de remarquables œuvres d'art en peinture, sculpture, émaux, etc., et des produits d'industrie fort intéressants.

Nous prions de cette circonstance pour rappeler que ces prêtres exposants sont évidemment dans des cas exceptionnels, et qu'en vue de cela dès une telle organisation est très utile, mais que la justice impose aux fidèles le devoir de procurer à leurs prêtres la facilité de vaquer totalement à leur ministère spirituel.

A LOURDES

Guérison de la fille d'un anglican

Nancy Vightingale, 14 ans, de Londres, est la fille de la nièce du marquis d'Hertfort, ancien ambassadeur à Londres. Son père, de religion protestante, est actionnaire dans une grande Compagnie Anglaise à Londres.

A l'âge de 4 ans, Nomy eut la rougeole ce qui lui laissa une surdité complète et incurable, le tympan étant fendu. Ses parents étaient au désespoir. Sa mère, bonne catholique, avait la conviction que si sa fille venait à Lourdes la bonne Vierge la guérirait. Mais il fallait avoir l'autorisation du père. Ce ne fut pas tout à fait facile.

Enfin celui-ci consentit à ce que sa femme et sa fille vinssent s'établir à Argelès-Gazost, qui est à 14 kilomètres de Lourdes, et non dans cette ville où, disait-il, l'atmosphère n'était pas bonne.

Celles-ci partent joyeuses avec la secrète pensée et le secret dessein de venir, le plus souvent, entre deux trains, prier à la Grotte.

Le 21 mai dernier, elles priaient, récitant le chapelet, la mère pour la guérison de la fille, et celle-ci pour..... les âmes du Purgatoire. Tout à coup, Nomy se retourne vers sa mère et s'écrie : « Mère, mère, j'entends le *Magnificat* que les pèlerins chantent. Je suis guérie ! J'entends ! »

L'heureuse mère n'ose croire encore. Elle parle à sa fille sur tous les tons, et elle a le bonheur de voir que la guérison est complète.

Après une ardente action de grâce à la Reine du ciel, elle accompagne sa fille au bureau des constatations, où les médecins constatent, après plusieurs expériences, que la fillette est guérie. Mais le cas n'est pas enregistré par suite du manque de certificats.

Lundi dernier, 1er juin, la jeune fille de prétoire, accompagnée de sa mère, au bureau médical, où se trouve déjà S. G. Mgr l'évêque de Bodes, entouré de nombreux ecclésiastiques français et anglais, et de plusieurs médecins, dont deux anglais, l'un protestant. Le Dr Boissarie expose le cas de la jeune miraculée, et la mère donne connaissance des certificats médicaux et lit une lettre de son époux. Cette lecture, fort intéressante de la part de ce protestant, qui ne peut croire à pareille joie, émeut l'assistance au dernier point.

Et c'est au milieu des ovations de ces compatriotes enthousiasmés que Nomy Pightingale sort du bureau des constatations.

LE CONGRÈS DIOCÉSAIN

DE PARIS

Magnifique séance de clôture

Mgr Amette à la salle Wagram. — Les discours. — Le « Credo ». — Superbe manifestation.

La clôture du Congrès diocésain de Paris a lieu salle Wagram, dans un vrai triomphe.

Ceux qui, comme nous, ont assisté, dans une modeste salle, aux débuts du Congrès diocésains parisiens, ont pu mesurer le chemin parcouru par l'organisation catholique, il leur est impossible de ne pas concevoir à ce spectacle de magnifiques espérances.

L'idée de clôturer le Congrès de 1908 dans une telle salle était neuve, d'aucuns l'ont trouvée hardie. Après le succès d'hier, il est impossible de ne pas se féliciter de cette innovation et s'en féliciter très hautement.

Bien avant l'heure fixée, l'immense salle était comble, et lorsque Mgr Amette fait son entrée au milieu de frénétiques applaudissements, elle est bondée. Il y a bien de 5 à 6 000 auditeurs entassés. L'atmosphère est surchauffée : l'enthousiasme, toutefois, est à un degré de température supérieure encore.

Disons dès le début que tous les discours ont été hachés d'applaudissements et qu'à tous les orateurs la foule a fait de véritables ovations.

Cette foule se compose exclusivement d'hommes. Le clergé, assez nombreux, est comme noyé dans la masse qui est visiblement composée d'hommes de toutes conditions. Beaucoup de jeunes.

Sur l'estrade, autour de Mgr l'archevêque, MM. Albert de Mun, de Las-Cases, de Gailhard-Bancel, députés ; Mgr Fogeo, Mgr Baudrillart, M. Odelin, Mgr de Durfort, MM. de Franqueville, de Lavrignais, Alpy, Georges Picot, général Allard, Jean Lerolle, Perrier, baron des Roteurs, le personnel de l'archevêché, des curés de Paris, etc.

Après la prière, Mgr Amette dit sa joie : il salue avec reconnaissance les membres du Parlement et de l'Institut et toute la foule, surtout les travailleurs.

DISCOURS DE JEAN LEROLLE

Jean Lerolle, vivement acclamé, félicite le peuple chrétien de Paris massé autour du chef du diocèse. On ne se doutera vraiment pas « qu'il n'y ait plus de catholiques », comme quelques-uns le disent et l'écrivent.

Avec vigueur et éloquence, il expose la tâche de l'heure présente : défendre sans doute pied à pied nos libertés, mais surtout reconquérir la foule de baptisés qui ne sont plus de vrais chrétiens et s'organiser pour le travail incessant des Comités paroissiaux.

Notre action doit être sociale et dans une impressionnante énumération l'orateur, reprenant l'Encyclique *sur la condition des ouvriers*, résume les desiderata de l'Eglise sur le repos dominical du travailleur, sur le juste salaire qui doit être suffisant à faire subsister un ouvrier sobre et honnête, sur la protection de la famille, sur le droit d'association, sur l'intervention raisonnable de l'Etat, sur les secours aux vieillards. C'est avec une attention soutenue que l'auditoire suit ces développements et vibre à l'unisson de l'orateur.

Celui-ci termine par un vibrant appel aux jeunes qu'il invite à ne pas se contenter du football, mais à se livrer avec esprit de sacrifice à l'action sociale catholique, en cette heure « angoissante mais pleine d'espoir ».

Après les ovations au jeune orateur qui honore si grandement un nom si sympathique au peuple de Paris, M. de Las-Cases prend la parole à son tour.

DISCOURS DE M. DE LAS-CASES

L'éminent sénateur est un conférencier puissant qui, dans son discours, où il se tient avec un constant à-propos en contact avec son auditoire, s'échappe fréquemment en superbes envolées.

Un peuple sans idéal, un peuple qui est absorbé par la jouissance matérielle, est un peuple perdu, dit-il avec Reclus et avec le créateur de la défense catholique allemande.

L'idéal français, qui était l'idéal chrétien, a été attaqué sans relâche suivant le plan infernal de la rue Cadet, résumé par Paul Bert, en 1884, et qui a eu pour étapes successives la lutte contre l'école chrétienne, l'attaque contre les Congrégations, la séparation.

Un parallèle entre le vrai saint parisien, saint Vincent de Paul, et Zola qu'on panthéonise amène un dialogue d'un plus haut intérêt entre l'orateur et l'auditoire et sert de transition à la partie pratique du discours : *notre bilan*.

Des ruines ? Oui. Mais en dehors de la France, quelle efflorescence chrétienne ? Et en France même, quels motifs d'espoir ? On dit que nous sommes ennemis de la liberté, du régime moderne, de l'instruction sociale, du progrès social. M. de Las-Cases pulvérise ces mensonges.

Mentionnons seulement le parti tiré d'une statistique publiée par M. de Franqueville et de laquelle il résulte que c'est aux catholiques que revient l'honneur des principales lois d'amélioration sociale votées au cours de ces dernières années.

Et M. de Las-Cases conclut : Nous avons perdu une bataille, il est temps d'en gagner une seconde.

ALLOCUTION DE Mgr AMETTE

Mgr Amette, après avoir délicieusement parlé, fait acclamer les résolutions des séances du Congrès :

1° Constituer partout des Comités paroissiaux ; 2° travailler à donner aux hommes une connaissance claire, précise, raisonnée des vérités chrétiennes ; 3° soutenir les écoles chrétiennes en leur assurant maîtres, élèves et ressources ; 4° créer des œuvres postscolaires, cercles d'études, patronages, etc. ; 5° assurer le bienfait du repos dominical à tous les travailleurs de l'alimentation, des magasins, chemins de fer, postes et télégraphes etc. ; 6° assurer la diffusion des bons livres, des bons journaux, des traités chrétiens, des affiches, etc.

Puis, sur la proposition de Mgr l'archevêque, on acclame Pie X et on décide de lui envoyer le télégramme suivant :

« Six mille catholiques de Paris, réunis autour de leur archevêque, à l'occasion de la clôture du Congrès diocésain que Votre Sainteté a béni, déposent à vos pieds la protestation renouvelée de leur soumission absolue de leur confiance filiale et de leur indéfectible attachement. »

Et la séance est levée aux cris de : *Vive le Christ ! Vive le Pape ! Vive la France ! Vive Mgr Amette !*

Après des manifestations prolongées d'enthousiasme, une voix entonne le *Credo* et c'est en le chantant sous cette voûte, étonnée de faire concurrence à Notre-Dame, que la sortie s'effectue sans incident.

Soirée inoubliable et qui aura de beaux lendemains.

F.

JOURNÉE DE MERCREDI

Séance de l'après-midi

Cette dernière séance de travail a encore réuni une assistance nombreuse malgré la chaleur accablante. Mgr Amette préside.

M. l'abbé Marbeau, curé de Saint-Honoré d'Eylau, expose la situation des bulletins paroissiaux tant à Paris qu'en province. Il ressort de son intéressant rapport que la « petite presse », suivant le mot de « Pierre l'Ermite », est bien accueillie dans tous les milieux. C'est une force dont il faut savoir nous servir en étendant notamment son champ d'action. Des réponses reçues de 74 diocèses il ressort qu'environ 1 200 des bulletins paroissiaux sont distribués manuellement en France.

M. l'abbé Duplessis, premier vicaire à Saint-François de Sales, émet le vœu que soit créé, sous le titre « Bulletin diocésain paroissial de Paris », un fonds commun dont il expose la conception très intéressante.

Le Congrès décide que M. Marbeau, président de la Commission de la presse et de la propagande, provoquera une réunion des directeurs de Bulletins paroissiaux pour examiner leurs observations et voir ce qu'on pourrait faire dans l'avenir et le parti qu'on pourrait tirer du excellent *Courrier des paroisses* répandu déjà à 150 000 exemplaires. M. le curé de Saint-Sulpice voit dans l'institution de ce *Courrier* un commencement d'organisation du genre de celle des catholiques allemands.

C'est cette organisation du *Volksverein* que rappelle M. Taverneur. Il voudrait que les catholiques français sans la copier servilement, s'en inspirent.

Le rapport de M. Bauhin, curé d'Ivry, montre les bienfaits du trait, tract, actualité et tract doctrinal, et l'action possible de l'affiche. Sans doute, il est difficile ici d'enregistrer des résultats précis, mais en tous cas il ne saurait être inutile de semer de bonnes pensées.

Les brochures de l'*Action populaire* répondent naturellement leur part d'éloges.

M. Aymer de la Chevalerie lit un rapport sur les « bibliothèques foulantes ». Ayant expliqué l'importance du livre, il expose les efforts de la *Société bibliographique* qui doit déjà circuler 15 000 volumes par séries de 25, et de l'*Œuvre des campagnes*. Une fédération des œuvres similaires serait souhaitable.

SÉNAT

Séance du jeudi 4 juin

La séance est ouverte à 3 heures par M. Dubost.

M. Barthou continue son discours pour l'examen de la partie financière du rachat.

ÉCHOS DU SÉNAT

LES LIQUIDATIONS DE CONGRÉGATIONS

La Commission d'enquête sur les liquidations des biens des Congrégations dissoutes a tenu, hier, une réunion plénière. M. Dupuy-Dutemps a donné lecture à ses collègues d'une lettre par laquelle M. Briand l'avise de son intention de publier la plus tôt possible son rapport relatif aux opérations des liquidateurs en 1907.

M. Le Chevalier et M. Le Protest de Lanay ont fait ensuite adopter des rapports, dont ils ont donné lecture, concernant les Congrégations suivantes : Carmélites de Niort, Oblates Saint-Hilaire, de Poitiers ; Sœurs de Saint-Joseph de la Providence, de Limoges ; Augustines de Sainte-Marie-de-Lorette.

L'approbation du rapport de M. Le Chevalier, concernant la Congrégation du Verbe incarné, de Saint-Yrieix, a été ajournée pour renseignements complémentaires, tandis que celle du rapport de M. Magniez, relatif aux Clercs de Sion. La Commission estime que le dossier de cette dernière Congrégation n'est pas complet et que les explications données par le liquidateur, M. Lecouturier, n'ont pas été suffisantes ; elle a résolu de faire demander par le garde des sceaux des explications et des documents complémentaires.

COMMISSION DES FINANCES

Les bureaux du Sénat ont élu, cette après-midi, la Commission des Finances pour l'examen du budget de 1909.

Ont été réélus : MM. Saint-Germain, Bétil, Boudenoot, Jean Dupuy, Magnin, Charles Dupuy, Maurice Rouvier, Poincaré, Fessard, Legrand.

Nouveaux élus : MM. Chautemps, Gustave Rivet, Antoine Perrier, Tourron, Savary, Monis, Chaumié, Lannelongue, Cléron, Gauthier, Benoix, Millard, Lourties, Leydet, Lintilhac, Pedebidou, Maurice Faure.

La date de la messe réparatrice

Dans la récente lettre d'adhésion de Mgr Chatrey, évêque de Nevers, à la déclaration du Pape, relevons :

Nous invitons notre clergé à célébrer la messe demandée par le Pape à un jour du commencement de novembre, et nous prendrons nos mesures pour qu'il y ait, dans notre cathédrale, un service solennel à la même époque.

Les trois messes au 2 novembre

Nous avons dit que dans des lettres de protestation contre la confiscation des fondations de messes, plusieurs lecteurs ont demandé quelle décision le Saint-Père sont supplié d'accorder aux prêtres français le privilège en usage en certains pays de célébrer trois messes le jour des morts, privilège sollicité, l'honneur par un grand nombre de prélats, de prêtres et de fidèles. L'« Association des Prêtres du Purgatoire », établie temporairement à Jérusalem, a fait parvenir précédemment au Saint-Père un grand nombre de signatures à ce sujet et elle distribue toujours des feuilles à faire signer. Cette pieuse Association vient d'adresser une nouvelle supplique au nom des Croisés.

(1) Ces feuilles sont envoyées gratuitement sur demande par le secrétariat des Croisés du Purgatoire, 4, Avenue de Breteuil, Paris. — Les *Echos de Notre-Dame de France* sont l'organe de l'Association.)

NOS AMIS DEFUNTS

Messe, Manse, Sociétés

Lundi, de 9 heures et 1 quarantaine, à Saint-Sulpice

M. Ernest Gannet, 26 ans, rue Etienne. — Mlle Anna Le Pontois, au Bisconte-en-Plouhinec (Morbihan), 18 ans.

BONNE PRESSE

Gare-et-Loir. — A Nogent-le-Rotrou, 600 personnes étaient réunies hier soir mercredi dans les jardins de l'Association Saint-Jean pour assister au concert-conférence de la Bonne Presse que présidait M. l'archiprêtre, entouré de tous les membres du clergé de la ville. M. Goetgnebeur, délégué de la Croix, a montré l'influence néfaste de la mauvaise presse à notre époque et le devoir pour tout catholique de s'intéresser à la diffusion de la presse honnête et chrétienne.

La partie musicale et les projections électriques ont été très réussies.

Ce matin jeudi, après une messe dite à l'intention de l'œuvre, a eu lieu une réunion de dizainières de la Ligue patriotique.

A la suite d'une nouvelle conférence de M. Goetgnebeur la création d'une section de presse a été décidée.

On peut se procurer à *l'école de Nazareth*, par M. le chanoine Maréquier, dont nous hâtons la vente, 15, rue d'Angleterre, Lille, ou 9, rue Bayard, Paris, au prix de 1 franc.

Demandez dans toutes les gares

La Croix quotidienne grand format

La Croix illustrée

Le Cosmos — *Le Pèlerin*

Le Mois littéraire et pittoresque

INFORMATIONS DU SOIR

LES COUPS DE FEU CONTRE DREYFUS

Déclarations de M. Grégoire

M. Grégoire a été conduit à 5 heures devant M. Albanel, juge d'instruction, et a fait la déclaration suivante :

« Je n'aurais pas tiré si l'on n'avait pas mêlé l'armée à la glorification de Zola. La cérémonie d'aujourd'hui était une insulte à l'armée et un défi à la population parisienne et à la France entière.

« Comme militariste et écrivain militaire, j'ai tenu à faire cette protestation.

« C'est, mieux Dreyfusiens que j'ai voulu atteindre que le dreyfusisme. Je tiens à ajouter que je n'appartiens à aucun parti politique. »

M. Grégoire a été conduit à la Santé sous l'inculpation de tentative d'assassinat.

Il a choisi pour avocat Me Decagis.

M. Albanel a entendu ensuite plusieurs témoins : M. Mathieu Dreyfus et Me Dumange.

Leurs déclarations sont contradictoires. Le premier prétendant que c'est le premier tenté qui a atteint Dreyfus, les autres affirmant que c'est la seconde qui l'a touché.

Le magistrat se rend chez Alfred Dreyfus pour entendre sa déposition.

M. Grégoire

M. Grégoire est un ancien élève de l'école normale (promotion de 1883, section des lettres).

Dans la même promotion se trouvait M. Vidal de la Blache, professeur à la Sorbonne.

Grégoire habitait au n° 44 de la rue des Villejustes, un petit appartement d'un loyer de 500 francs, avec sa femme. Celle-ci est partie de Paris, il y a deux jours, pour aller en villégiature à la campagne.

M. Grégoire est membre du Syndicat de la presse militaire, dont le siège social est 146, rue Montmartre.

Chez le commandant Dreyfus

Les visiteurs insistent pour être introduits auprès du blessé, qui, sur l'ordre des médecins, a dû s'aliter.

M. Mathieu Dreyfus, frère du commandant, M. Dreyfus-Aîné reçoivent les visiteurs qui se pressent dans le salon.

A tous on répond que le commandant Dreyfus repose dans sa chambre et que sur l'ordre des médecins qui ont pansé sa blessure, le plus grand calme est prescrit au commandant.

En effet, le professeur Pozzi et le docteur Léon Bernard, médecin de la famille ont rédigé le bulletin suivant qui a été déposé dans la loge de concierge et que les amis de la famille Dreyfus peuvent en prendre connaissance :

La balle de revolver a pénétré profondément dans l'avant-bras, mais sans atteindre les os.

Le blessé est parfaitement calme ; pas de fièvre.

Un repos complet est nécessaire.

Jeudi, 4 juin, 11 h. 3.

Professeur Pozzi, Dr Léon Bernard.

Chez M. Arthur Meyer

Nous avons demandé à M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, dont M. Grégoire était un des rédacteurs, son impression sur l'attentat dont son collaborateur vient de se rendre coupable.

— Je ventrale chez moi, vers midi, revenant d'une promenade, nous a dit M. Arthur Meyer, quand j'ai appris que M. Grégoire avait tiré deux coups de revolver sur M. Dreyfus. J'en ai été assez surpris que quiconque, comme vous devez le comprendre, je n'ai pas revu depuis M. Grégoire et je ne saurais donc rien vous dire de plus.

— Quelle opinion avez-vous de votre collaborateur ? demandons-nous.

— Une excellente opinion. Il était depuis longtemps chargé au *Gaulois* du grand reportage militaire, et je n'ai jamais eu qu'à me féliciter de sa collaboration.

— Que pensez-vous de son caractère ?

— Je sais qu'il était un patriote fervent, même exalté. Il remplissait ses fonctions de syndic de la presse militaire française avec un zèle et un dévouement remarquables. Pour toutes ces raisons, j'avais pour lui une profonde estime.

— Vous savez, disons-nous, que M. Grégoire a déclaré qu'il vous avait donné verbalement sa démission de collaborateur au *Gaulois*, et qu'il avait l'intention de la confirmer par écrit ?

— Jamais M. Grégoire ne m'avait fait part de cette intention. Depuis quelques jours, néanmoins, il venait moins assidûment au *Gaulois*, mais nul ne s'en étonnait, sachant qu'il avait perdu tout récemment sa mère et qu'il en avait été très affecté.

— Le président du Conseil et tous les ministres ont fait prendre immédiatement après la cérémonie du Panthéon, des nouvelles de Dreyfus.

Toutes les personnes arrêtées au cours de la matinée et amenées au poste de la place du Panthéon et à la caserne de la rue de Tournon ont été relâchées avant 2 heures.

Au début de l'après-midi, les alentours du Panthéon sont très calmes.

Vers midi, Maurice Barrès passait rue Soufflot ; il a été très acclamé.

LES INCIDENTS DE VIGNEUX

Les obsèques des deux victimes

Villeneuve-Saint-Georges, 4 juin. — Cette après-midi eurent lieu, à Villeneuve-le-Roi, les obsèques de l'ouvrier Lefol, la première victime des incidents de Vigneux, mort avant-hier.

Le corps du malheureux ouvrier avait été ramené à son domicile hier soir.

Le défilé habituel à l'entrée du pont suspendu de Villeneuve-Saint-Georges, mais sur le territoire de la commune de Villeneuve-le-Roi. Cet endroit est distant environ d'un kilomètre en dehors du cimetière qui doit avoir lieu l'inhumation.

Dans le cortège, on remarquait de nombreux grévistes et des délégations syndicales des terrassiers de la Seine.

La déclaration de décès du jeune Jobelina, la seconde victime qui a succombé à ses blessures, a été effectuée ce matin à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges, mais le permis d'inhumer n'a pas été délivré à la famille ; celle-ci voulait que les obsèques eussent lieu demain.

On attend les ordres du Parquet qui décidera si l'autopsie doit être ordonnée, ou si les obsèques doivent être ajournées.

GRÈVE D'ÉTUDIANTS

Vienne, 4 juin. — La grève des étudiants a commencé ce matin à 7 heures, tous les cours de l'Université ont été par conséquent forcément suspendus et l'Université fermée.

La grève doit durer jusqu'à ce que la mesure consistant dans la fermeture de l'Université soit rapportée.

EN PERSE

Saint-Pétersbourg, 4 juin. — Un télégramme de Téhéran au *Novoïé Vrémia* dit que de mécontentes bandes de Persans armés ont concentré subitement la ville d'Ourmiah et tous les villages environnants. Ils ont pillé et incendié le village de Tolkhav.

Berne, 4 juin. — Le conseiller fédéral M. Joseph Zemp, chef du département fédéral des chemins de fer et des postes depuis 1891, ancien chef de la droite catholique parlementaire, a donné sa démission pour cause de santé.

Constantinople, 5 juin. — Un Conseil de cabinet extraordinaire a été tenu hier à Yildiz-Kiosk pour discuter la situation de Samos.

Le corps de gendarmerie sera renforcé et remplacé.

L'AFFAIRE MATHIEU

Ce matin sont venus devant les assises de Coutances les débats de l'affaire Mathieu, maire adjoint au maire de Cherbourg.

M. Mathieu est accusé de tentative de meurtre sur sa belle-fille.

L'accusé a été reconnu coupable du coups et blessures avec cette circonstance aggravante que la maladie qui suivit l'attentat a duré plus de vingt jours. Il a été condamné à un an de prison et à 1 franc de dommages-intérêts, chiffre demandé par sa femme qui n'avait pas gardé rancune.

La loi Bérenger a été accordée.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Ligue des Femmes Françaises

Ain. — Mlle d'Arcisse, l'apôtre dévoué et infatigable de la Ligue des Femmes Françaises, vient de donner à deux magnifiques conférences suivies de la constitution d'un comité.

Action libérale populaire

Haute-Loire. — La réunion générale annuelle de l'A. L. P. du Puy a eu lieu hier. M. Bonnefoy-Sibour, président ; MM. Autier, conseiller général, Joseph Rodde, Materon, Bucarti, ont successivement pris la parole et ont été très applaudis.

Les auditeurs ont acclamé le nom de M. Piou et ont envoyé au dévoué président de l'A. L. P. leurs sentiments d'admiration et de vive sympathie.

FEUILLETON DU 5 JUIN 1908 — 14 —

Au bonheur par les durs sentiers

Un homme et une femme à l'aspect fanéliqué s'approchaient, en effet, répondant à l'appel de Jacquette. Ils s'assirent sur son invitation ; on apporta des verres, un nouveau saladier de vin qui fleurait les épices et la cannelle tout autant que le premier, et le régal recommença de plus belle.

Les nouveaux venus parlaient, buvaient et mangeaient avec une étourdissante rapidité. Bébeau était un peu saisie par leur fécondité et aussi, il faut bien l'avouer, par la respectable quantité de spiritueux qu'elle avait absorbée. La tête lui tournait et il lui fallait de grands efforts pour ne pas succomber à la somnolence qui l'envahissait.

Parfois il est vrai, un brusque sursaut de sa conscience venait la faire tressaillir, elle sentait vaguement qu'elle était en faute et que rien n'excusait sa conduite.

— Je vous le confie, nourrice...

Quoi qu'elle fît, elle entendait bourdonner à ses oreilles la dernière parole de la comtesse, elle se souvenait du regard sérieux et confiant qui l'accompagnait.

— Hélas ! que dirait-elle si elle nous voyait ?...

Cependant, ce qui l'entourait n'était point effrayant : Jacquette souriait avec bonhomie, le père Chalou avait les yeux allumés et semblait disposé à prolonger la séance ; quant aux deux étrangers ils continuaient à faire grand honneur à la collation sans rien perdre de leur aimable familiarité. Toutefois, ils ne plaisaient guère à la paysanne.

L'homme était vêtu d'habits râpés, la femme était encore plus misérablement mise et découvrait en parlant des dents longues comme celles d'une ogresse.

Le pauvre petit vicomte commençait d'ailleurs, lui aussi, à se ressentir de cet extra, et il devenait grognon, inquiet et sa nourrice n'arrivait point à le calmer. Celle-ci, du reste, se sentait de plus en plus indisposée ; bien loin d'attribuer son malaise à ses libations inaccoutumées, elle accepta avec reconnaissance l'offre que lui fit Jacquette d'un petit verre d'eau-de-vie d'Armagnac pour se restaurer.

Au milieu de l'entrain bruyant de ce lieu de plaisir, personne ne remarquait un pauvre vieux qui se cachait avec précaution derrière un tréteau.

Il avait pénétré dans la cour sous prétexte d'offrir ses services au cabaretier, et maintenant qu'il était au cœur de la place il ne semblait plus capable d'autre chose que de se reposer et d'apaiser les battements désordonnés de son cœur.

C'était au prix d'efforts inouïs qu'il était parvenu à rester sur les traces de Jacquette et de ses compagnons ; tantôt il avait couru jusqu'à perdre haleine, tantôt il s'était accroché à l'arrière-train d'une voiture ; mais au bout du compte, il était arrivé à ses fins et déployait toute son attention pour ne rien perdre de ce qui se passait dans le petit groupe installé de l'autre côté du parterre et qu'il apercevait de loin.

Soudain, il se fit un grand remue-ménage dans la cour.

— C'est une femme qui prend mal... bon la voilà qui tombe !... Heureusement on lui a enlevé son poupon, dit quelqu'un tout près de Josuah.

Il allait s'élancer, au risque de se faire découvrir, mais au même instant un montreur d'ours et de chiens savants fit irruption avec ses bêtes dans l'enceinte du cabaret, et la foule qui se pressait à leur suite le sépara brusquement de ceux qu'il surveillait. Ce fut un tumulte épouvantable.

Au-dessus de tout ce bruit retentirent tout à coup des cris d'enfant et le cœur du pauvre nègre se déchira en croyant reconnaître la voix de son petit maître.

Une seconde fois, il voulut rompre le cercle pressé qui l'enserrait et se précipiter au secours de Bruno... un maître coup de poing le cloua en place. C'était une espèce d'hercule, son voisin, qui témoignait à sa manière de son mécontentement. Le nègre l'avait heurté dans sa hâte ; mais le désir de jouir du spectacle primait tout parmi les assistants et nul n'était disposé à lui frayer un chemin.

Au bout d'un temps qui lui parut considérable et qui fut rempli par le boniment bruyant du bateleur, la place se vida peu à peu et Josuah put enfin se dégager de la foule qui le pressait.

Ses yeux se portèrent vers le groupe qui l'intéressait.

Ce qu'il vit le rassura un peu. Les deux malandrins de tout à l'heure (du moins il se les désignait ainsi à lui-même) avaient disparu, Bébeau appuyée des deux bras sur la table semblait dormir d'un lourd sommeil, son mari la soutenait d'un côté pour l'empêchait de tomber, et Jacquette veillait avec une tendre sollicitude sur le jeune vicomte qui sommeillait sur ses genoux.

Cependant soit fièvre, soit réalité, il crut entendre encore, non loin de lui, les cris déchirants qui l'avaient tant ému tout à l'heure.

C'était bien la tendre voix du petit Bruno et comment le croire, cependant, puisque Bruno lui-même reposait dans les bras de la femme de charge ?...

Inquiet malgré lui toutefois, et prêtant l'oreille aux accents lamentables qui allaient en s'affaiblissant, Josuah voulut du moins avoir le cœur net de ses soupçons. Il marcha du côté d'où partaient les gémissements, et il fallait l'acuité du sens propre à sa race pour distinguer quelque chose au milieu du brouhaha assourdissant qui l'environnait.

Et cependant, malgré les clameurs de la foule, les cris du montreur d'ours et les grognements de ses animaux, le nègre percevait toujours cette petite voix plaintive qui le remuait jusqu'au fond de l'âme.

Il lui parut qu'il s'en rapprochait, que quelques pas encore et il serait en présence d'un enfant maltraité sans doute... mais on eût dit que la fatalité se jouait de lui à plaisir. Sans qu'il pût se défendre, il fut soudain bousculé par un inconnu et lancé contre un des piliers de la porte d'entrée, il avait eu le temps de voir Jacquette rire aux éclats, comme si elle applaudissait aux mauvais traitements qu'on lui infligeait.

Une douleur aiguë au front le terrassa sur le sol, c'était à croire qu'il avait reçu un coup de poing ou un coup de bâton. Il essuya le sang qui coulait de sa blessure et aperçut... non, il ne se trompait pas... le chevalier de Sapey en personne qui promenait dans les groupes son visage rusé et sa redingote marron.

A la vue de cet homme détesté, de celui qu'il considérait à bon droit comme le mauvais génie de la famille de Collonge, tout le sang de Josuah reflua vers son cœur et, la douleur de sa blessure aidant, il s'évanouit complètement.

Personne ne prit garde à lui et ne s'avisa de lui donner quelques soins.

Lorsqu'il reprit ses sens, la nuit commençait à tomber, on avait allumé les quinquets et les tables se remplissaient de nouveau de convives empressés de prendre part au souper. Le nègre avait perdu la notion du temps ; se relevant avec peine, il se traîna du côté où se trouvaient réunis quelques minutes auparavant, lui semblait-il, la femme de charge et ses commensaux ; mais il eut beau se frotter les yeux, parcourir la courtille en tous sens : Jacquette, maître Chalou, Bébeau et son nourrisson, tout avait disparu ! ! !...

. . . . . .

IV

Pendant ce temps, il régnait à l'hôtel de Collonge une confusion indescriptible.

Le bruit d'une émeute, marchant sur Versailles, avait interrompu la réception, les invités s'étaient dispersés et la comtesse était rentrée avant son mari qui tenait à partager les dangers possibles de la famille royale, tout au moins à protester par sa présence de sa fidélité.

Craignant que l'on n'en vînt à une bagarre sanglante, il avait obligé Nicole à reprendre le chemin de Paris et telle était la hâte de celle-ci de retrouver son enfant qu'elle s'était laissé convaincre, quoi qu'il lui en coûtât de s'éloigner de sa reine bientôt et se séparer de son époux.

Elle était donc revenue à l'hôtel vers 4 heures, comptant bien que Bruno serait de retour de sa promenade journalière, et qu'elle apaiserait, en le gardant près d'elle le reste de la soirée, les tendres ardeurs de son cœur maternel.

Quel ne fut pas son émoi en apprenant du portier que Jacquette avait emmené la nourrice et l'enfant au commencement de l'après-midi et n'avait pas reparu. La visite même de maître Chalou, à laquelle elle était complètement étrangère, lui parut singulière ; enfin, ce qui mit le comble à son émoi, ce fut d'être instruite de la disparition de Josuah.

Les domestiques avaient appris de la bouche du petit groom le mauvais tour joué au pau